



Avis de course
CIRCUIT ZONE DE SKI EST DU QUÉBEC
13-14 FÉVRIER 2010
HOMMES / FEMMES

ÉPREUVES	13 FÉVRIER 2010 – SLALOM : 2 MANCHES, TOUTES CATÉGORIES 14 FÉVRIER 2010 – SLALOM GÉANT : 2 MANCHES, TOUTES CATÉGORIES HOMMES ET FEMMES
ENDROIT	PISTE AVALANCHE – PARC DU MONT ST-MATHIEU 121, CHEMIN DU LAC SUD SAINT-MATHIEU-DE-RIOUX (QUÉBEC) G0L 3T0 TÉL. : (418) 738-2298
HORAIRE	À APPROUVER À LA RÉUNION DES CHEFS D'ÉQUIPE DU 13 FÉVRIER 2010 AU CHALET PRINCIPAL DE LA STATION AU 2 ^{ÈME} ÉTAGE.
ORGANISATION	CLUB ALPIN DU MONT ST-MATHIEU
SANCTION	CALENDRIER DES COURSES 2009-2010 EDO
ÉLIGIBILITÉ & RÈGLEMENTS	LES RÈGLEMENTS DE LA F.I.S, DE ALPIN CANADA ALPIN ET DE SKI -QUÉBEC ALPIN SERONT OBSERVÉS.
INSCRIPTION	ENVOYER VOS INSCRIPTIONS SUR LES FORMULAIRES OFFICIELS EDO (WEB : SKIZONEEST.ORG) POUR CHACUN DES SEXES, PAR COURRIEL À MARJROY@SYMPATICO.CA VEUILLEZ IDENTIFIER LES NUMÉROS POUR LES COUREURS DÉTENTEURS DE CARTES CANADIENNES. VOUS RECEVREZ UNE CONFIRMATION DE L'INSCRIPTION PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE.

FRAIS

	<u>SAMEDI</u>	<u>DIMANCHE</u>	
FRAIS D'INSCRIPTION :	10\$		10\$
TAXE EDO – ÉQUIPEMENT :		5\$	
5\$			
(RÈGLEMENT EDO 2.8)			
TOTAL :		15\$	
15\$			

TOTAL POUR LES 2 JOURS : 30\$

LE SECRÉTARIAT DE COURSE SERA OUVERT DÈS 7H00 LE 13 FÉVRIER 2010.

NOUS ACCEPTONS L'ARGENT COMPTANT, LES CHÈQUES DE VOYAGE OU D'ÉQUIPE, CEPENDANT, LES CHÈQUES PERSONNELS SERONT REFUSÉS. S.V.P. LE PAIEMENT DOIT ÊTRE FAIT PAR LES ENTRAÎNEURS AU MOMENT DE L'INSCRIPTION. FAIRE LES CHÈQUES AU NOM DU **CLUB ALPIN MONT ST-MATHIEU**. **DEUX BILLETS ENTRAÎNEUR POUR LES CING PREMIERS COUREURS. UN BILLET ENTRAÎNEUR POUR 5 COUREURS ADDITIONNELS.** (RÈGLEMENT EDO 2.8.3 / SQA CH. 4 - 9.9)

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : VENDREDI LE 5 FÉVRIER 2010 AVANT 18H.

DOSSARDS

UN DÉPÔT DE 25\$ PAR ÉQUIPE DEVRA ÊTRE VERSÉ OBLIGATOIREMENT PAR CHÈQUE. LE TOUT SERA REMBOURSABLE AU RETOUR DE TOUS LES DOSSARDS DE L'ÉQUIPE (EDO 2.10).

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUÉ EN CAS D'ANNULATION LORS DE LA COURSE EN RAISON DES CONDITIONS CLIMATIQUES.

TIRAGE DES DOSSARDS

LE TIRAGE DES DOSSARDS SE FERA LE DIMANCHE, 7 FÉVRIER 2010 PAR LE COMITÉ ORGANISATEUR.

RÉCLAMATIONS ET PROTÊTS

TOUTE RÉCLAMATION ET PROTÊT DOIVENT ÊTRE FAITS PAR ÉCRIT EN CONFORMITÉ AVEC LE RÈGLEMENT FIS ET ACCOMPAGNÉS D'UN DÉPÔT EN ARGENT DE 20\$ CANADIEN (EDO 2.12).

RÉUNION DES CHEFS D'ÉQUIPE

RÉUNION LE 13 FÉVRIER 2010 À 7H15, AU CHALET DE LA STATION DE SKI, 2^{ÈME} ÉTAGE. REPRÉSENTATION OBLIGATOIRE DE CHACUN DES CLUBS À LA RÉUNION. RÉUNION LE 14 FÉVRIER 2010 À LA DISCRÉTION DU COMITÉ DE COURSE.

TABLEAU D'AFFICHAGE

À L'ARRIVÉE AU BAS DE LA PENTE.

REMISE DE PRIX

AU CHALET PRINCIPAL, LE SAMEDI ET LE DIMANCHE, APRÈS LA COURSE SUITE À LA COMPILATION DES RÉSULTATS (EDO 2.12).

HÉBERGEMENT	L'HÉBERGEMENT EST LA RESPONSABILITÉ DES COUREURS ET ENTRAÎNEURS.		
REPAS	POSSIBILITÉ D'UN SOUPER SERVI AU CHALET DE SKI LE SAMEDI 13 FÉVRIER À 17 :00. S.V.P. MENTIONNER LE NOMBRE DE PERSONNES INTÉRESSÉS SUR LA FICHE D'INSCRIPTION. UNE SALLE DE PARTAGE SERA MISE À LA DISPOSITION DES CLUBS. (VOIR ADRESSES POUR HÉBERGEMENT ET MENU SUGGÉRÉ EN ANNEXE).		
INFORMATIONS COURSE	MARJOLAINE ROY MARJROY@SYMPATICO.CA 418-862-2324		
COMITÉ DE COURSE	<u>DIRECTEUR D'ÉPREUVE</u>	DENIS	TURCOTTE
	J.M.TURCOTTE@INTERMOBILEX.COM		
	<u>SECÉTAIRE DE COURSE</u>	ALINE	DION
	ALINEDION@HOTMAIL.COM		
	<u>CHEF DE PISTE</u>	DANIEL DENIS	
	<u>DÉLÉGUÉ TECHNIQUE</u>	À CONFIRMER	
RESPONSABILITÉ	LE PARC DU MONT ST-MATHIEU, LES ORGANISATEURS DE LA COURSE AINSI QUE LES DIRECTEURS DU CLUB ALPIN DU MONT ST-MATHIEU SE DÉGAGENT DE TOUTE RESPONSABILITÉ EN RAPPORT AVEC CES COMPÉTITIONS. LE COMITÉ ORGANISATEUR SE RÉSERVE LE DROIT DE REFUSER LA PARTICIPATION AUX ÉPREUVES À TOUT COMPÉTITEUR QU'IL JUGE INAPTE DANS LES CIRCONSTANCES.		

**Au plaisir de vous accueillir chez nous...
Bonne course !**